

# Processus de dépistage dans les écoles

13.10.2021, Version 2

Les personnes complètement vaccinées (durée de l'immunité : 360 jours) et / ou guéries d'une infection au COVID-19 (durée de l'immunité : 180 jours) ne doivent pas se faire tester, pour autant qu'elles ne présentent aucun symptôme, et ne doivent pas non plus se placer en quarantaine. Elles ne sont pas pour autant exemptées d'une éventuelle obligation de port du masque.

Direction = Direction de l'école  
TC écoles = Equipe de traçage affectée aux écoles

Élèves / enseignants  
Direction  
Equipe de dépistage  
TC écoles

